



FRANCE

Bac : différents scénarios sont sur la table pour les épreuves de spécialité

ÉDUCATION

Après les syndicats, les parents d'élèves sont reçus ce lundi au ministère de l'Éducation pour débattre d'un éventuel report des épreuves de spécialité des lycéens de terminale.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

Jean-Michel Blanquer tranchera cette semaine sur la question des épreuves de spécialité des lycéens de terminale, avant donc les vacances d'hiver qui débutent le 5 février. Les représentants de parents d'élèves seront reçus au ministère ce lundi. Et les syndicats d'enseignants l'ont été, vendredi, pour en débattre.

Jean-Michel Blanquer avait ouvert la porte à leur report, le 13 janvier, à l'issue de la grève massive des enseignants. Dans le cadre du nouveau bac, les élèves de terminale doivent normalement les passer en mars. « Nous devons prendre en compte le fait que le quotidien n'est pas facile actuellement » et « faire une analyse avec les organisations représentatives » pour « voir s'il est opportun d'avoir un report de ces épreuves de mars vers le mois de juin », avait déclaré Jean-Michel Blanquer, à l'issue de la réunion avec Jean Castex et les syndicats.

L'hypothèse qui tenait la corde, ces derniers jours, était celle d'un report en mai. Mais la réunion,

mercredi soir, entre le ministre et les représentants élus des lycéens, la rend moins certaine. « La majorité des lycéens élus sont favorables au maintien des épreuves en mars », avec un aménagement des épreuves, confie un proche du dossier. L'aménagement pourrait, par exemple, se traduire par la possibilité pour les lycéens de choisir entre la note de contrôle continu et celle de l'épreuve de spécialité – mais tous les syndicats enseignants n'y sont pas favorables. Certains élus lycéens ont aussi réclamé une modification des barèmes et un dédoublement de tous les sujets.

Décaler le grand oral ?

Dans l'enseignement supérieur, certains redoutent déjà que le report des épreuves de spécialité, qui ne pourraient pas être prises en compte dans Parcoursup si elles sont décalées, provoque les mêmes critiques que l'an dernier sur la surnotation de certains dossiers dans le cadre du contrôle continu.

Une autre option, privilégiée par le principal syndicat du second degré, le SNES-FSU, et par le

SNALC, consisterait à reporter les épreuves de spécialité en juin. « Les professeurs et les élèves sont lancés dans une course contre la montre pour préparer ces épreuves, ce qui provoque un stress inacceptable chez les élèves », estime le SNALC qui insiste sur « les classes [qui] se vident au gré des cas de Covid et des cas contacts et les absences perlées des élèves [qui] conduisent à une forme de discontinuité pédagogique ».

D'autres expliquent que si les épreuves sont reportées en juin, elles risquent de se télescoper avec les conseils de classe, mais aussi avec les premières affectations de Parcoursup – les lycéens devant répondre à des propositions en même temps que le passage des épreuves –, et avec le grand oral.

Car il faut du temps aux enseignants pour corriger ces épreuves de spécialité, et certains d'entre eux seront aussi convoqués pour le grand oral. A moins de décaler le grand oral ? « Il faudrait alors le faire fin juin ou début juillet », suggère un fin connaisseur du dossier. Ce qui repousserait le calendrier des épreuves de rattrapage entre le 7 et





le 10 juillet, pendant les vacances scolaires. Et cette fois, ce sont les familles et les acteurs du tourisme qui risquent d'être mécontents.

« Reporter en juin serait le symbole de l'ancien bac. Les symboles ont leur importance et on voit bien que, politiquement, ce serait compliqué », admet un syndicaliste. « Le report en juin nous paraît impossible », abonde Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du principal syndicat de chefs d'établissement (SNPDEN-Unsa) qui, avant la réunion du ministre avec les élus lycéens, plaidait pour un report en mai, « au retour des vacances, avec prise en compte des deux notes, celle du contrôle continu et celle de l'épreuve de spécialité ».

Au SGEN-CFDT, Alexis Torchet ne voit « aucune solution satisfaisante ». « Reporter, c'est ne pas tenir compte [...] du travail intense fourni par nos élèves en pleine crise sanitaire, indique-t-il. Garder les épreuves en mars, c'est risquer le crash, faute d'anticipation. »

Si l'option du report en mai était retenue, ce serait entre le 9 et le 16 mai, après les vacances de printemps, confient plusieurs sources, pour ne pas percuter les épreuves de BTS. Cela permettrait de garder le programme du mois de mars, tout en donnant un mois ouvrable de scolarité pour que les lycéens finalisent leur préparation. « C'est la seule petite fenêtre de tir, estime un proche du dossier, mais le maintien en mars avec aménagements n'est pas exclu. » « Cela signifierait que l'année des élèves de seconde se termine aux vacances de printemps », prévient Alexis Torchet qui réclame « une étude d'impact », quelle que soit la date des épreuves.

Un autre élément pèsera lourd dans la décision du ministre : la présidentielle. L'exécutif ne veut pas d'une session du bac perturbée par des mouvements sociaux ou des difficultés logistiques. ■

« Reporter, c'est ne pas tenir compte

[...] du travail intense fourni par nos élèves en pleine crise sanitaire. Garder les épreuves en mars, c'est risquer le crash, faute d'anticipation. »

ALEXIS TORCHET
Secrétaire national du
SGEN-CFDT





Frédéric Florin/AFP

Dans le cadre du nouveau bac, les élèves de terminale doivent normalement passer les épreuves de spécialité en mars. La majorité des lycéens élus souhaitent maintenir cette échéance.

